

LE MASSIF DU CLOS GAILLARD

Un espace naturel aménagé et ouvert au public



Le Clos Gaillard est un espace communal nîmois de 300 hectares.

Il est le produit de l'interaction d'une présence ancienne de l'homme (néolithique) et de l'évolution naturelle du milieu.



Après l'incendie de 1989, le paysage détruit a été recomposé, revalorisé et requalifié, afin que le public puisse le découvrir, se l'approprier et le faire vivre.

Il peut ainsi en découvrir les ressources naturelles et culturelles au moyen d'un belvédère et de **4 circuits de découvertes**.



Le sentier «4 - 6 ans» a été tout particulièrement étudié pour les petits et leurs accompagnateurs. Un livret est à la disposition des enseignants au service Massifs Forestiers.



Respecter les constructions en pierres sèches qui sont le fruit de très nombreuses heures de travail.



8 parcours permanents de **courses d'orientation** très variés, sont mis à la disposition du public. Du débutant au compétiteur chevronné, tous peuvent s'entraîner.



Le point de départ des circuits se trouve au maret. Les cartes sont disponibles à l'Office de Tourisme de Nîmes.

ACCÈS AU CLOS GAILLARD

Prendre la direction Alès, puis Lédignan. Suivre la route D907 pendant 5 km. Prendre à droite au fléchage Clos Gaillard. Rouler doucement à proximité des mas privés. Le parking est à 800 m de la route en haut de la côte, sur la gauche.



UN DISPOSITIF ANTI-INCENDIE OPÉRATIONNEL AVEC :

- une vigie qui permet de surveiller tous les massifs forestiers ;
- deux citernes de 30 000 litres à disposition des pompiers ;
- un réseau stratégique de 33 km de pistes adapté à la Défense de la Forêt Contre l'Incendie (D.F.C.I.).

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Cet espace est ouvert au public toute l'année, son accès est gratuit. Prévoir de l'eau et des sacs pour ramener les déchets de pique-nique. De septembre à janvier, en fonction de l'arrêté préfectoral, la chasse se pratique les jeudi, samedi et dimanche. Ne rien laisser en évidence dans les voitures.

